

Ec 7504

FLUCTUATIONS MONÉTAIRES ET PRODUCTION PORCINE

A. VIGNE, J. VANDERHAEGEN

I.T.P. - Service Economie - 34, boulevard de la Gare, 31079 Toulouse Cedex

L'ouverture de plus en plus grande des marchés nationaux sur l'extérieur - développement des échanges de viande porcine, mais aussi des matières premières - a pour corollaire l'accentuation de la concurrence entre les pays.

Les éléments de cette concurrence sont très divers : productivité des élevages, structures de production, organisation commerciale, dynamisme des industries d'amont et d'aval.

Un facteur supplémentaire de concurrence est venu, au cours des dernières années, menacer les efforts entrepris dans ces domaines et a pris une ampleur telle qu'il compromet aujourd'hui l'avenir de la production porcine dans certains pays dont la France : l'élément monétaire, dont l'importance s'est accrue avec l'intégration des marchés.

La crise monétaire a amené le Marché Commun Agricole, en l'absence d'une monnaie européenne, à utiliser des taux de changes fictifs distincts des taux réels, afin d'éviter que les fluctuations de change se répercutent sur les prix et rompent l'unicité de marché. Des correctifs monétaires (M.C.M.) sont ainsi appliqués dans les échanges et reviennent, grossièrement, à substituer les taux "verts" aux taux de change réels.

Loin d'apporter une solution satisfaisante au problème monétaire, les M.C.M. ont entraîné de graves distorsions entre les pays. La première partie de cette étude analyse la nature de ces distorsions, qui portent non seulement sur le prix du produit mais aussi sur le revenu des producteurs.

Par ailleurs, la question subsiste de savoir si la divergence des monnaies (en absence de tout mécanisme agri-monétaire) n'entraîne pas nécessairement une distorsion entre les pays et de quelle importance. La deuxième partie, consacrée à une simulation de l'évolution des prix et revenus en absence de taux verts, apporte quelques éléments de réponse. Cette simulation, compte tenu des hypothèses théoriques utilisées, ne prétend pas fournir des résultats chiffrés indiscutables ; elle constitue toutefois une base de réflexion.

I - ANALYSE DES DISTORSIONS INDUITES PAR LA MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE

Distorsion commerciale

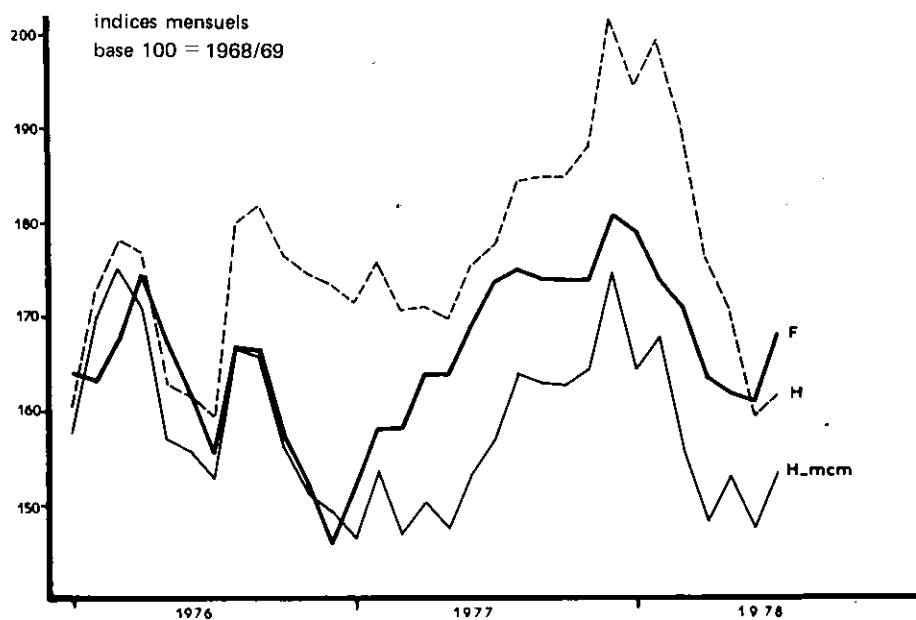
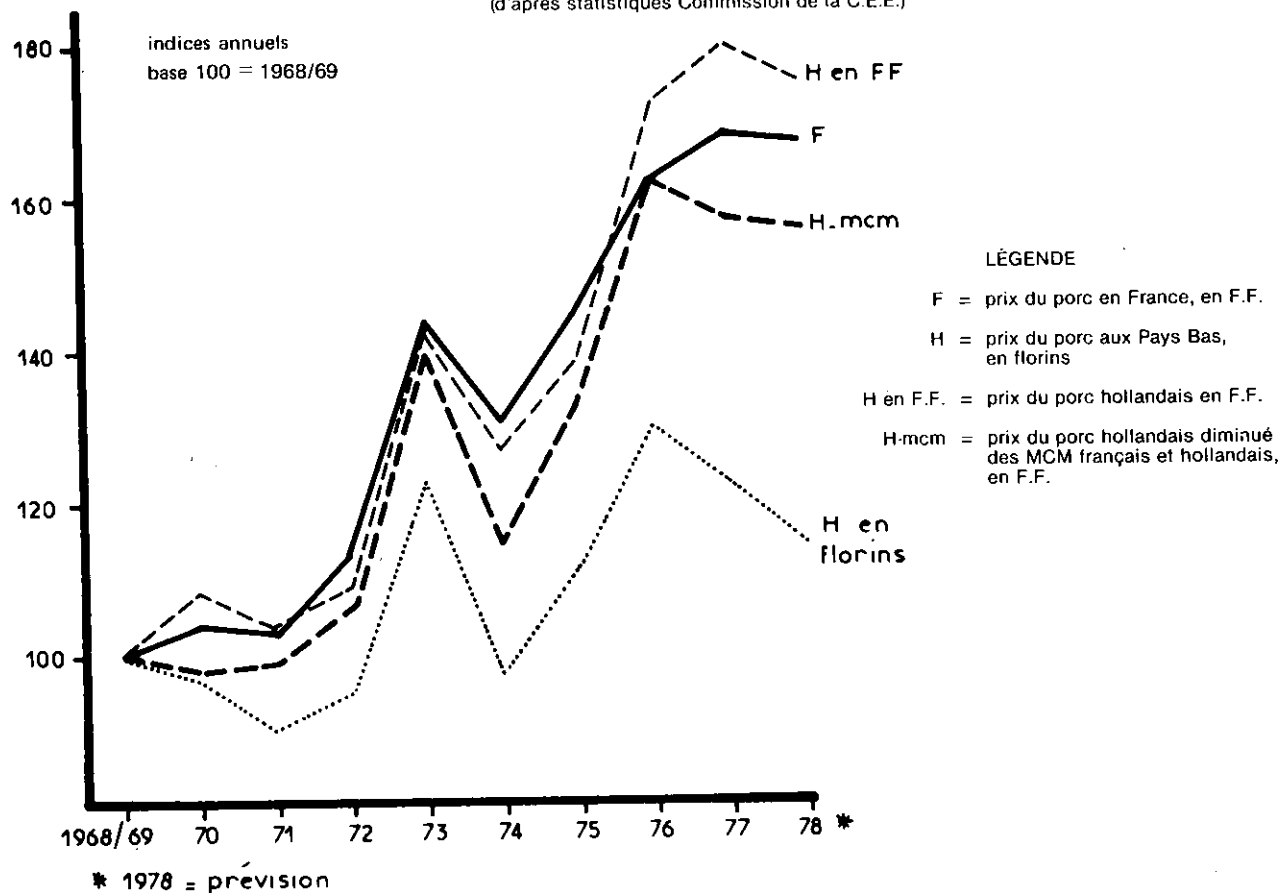
Un premier type de distorsion entre les pays concerne le prix du porc dans les échanges commerciaux. Avant toute considération sur l'évolution divergente des coûts, on peut mettre en évidence (au moins sur le plan théorique) une distorsion que nous appelons commerciale et qui s'exerce au niveau du prix du porc lui-même. Le mécanisme est simple : dans le court terme, l'application d'un M.C.M. peut se justifier dans la mesure où il annule (ou atténue) l'avantage commercial acquis par un pays dont la monnaie se déprécie. Par contre, à moyen et long termes, le maintien prolongé de ce M.C.M. aboutit à une surcompensation handicapant le pays à monnaie dépréciée ; en effet, à moyen terme les pressions inflationnistes d'une dépréciation se sont traduites par une hausse des coûts plus importante dans le pays à monnaie dépréciée, de sorte que par entraînement, le prix du porc augmente plus rapidement. Le M.C.M. insuffisamment dégressif rend ainsi les porcs importés artificiellement concurrentiels.

Ce n'est pas l'existence d'un M.C.M. qui est ici en cause mais sa non-dégressivité, c'est-à-dire son maintien prolongé à un niveau élevé sans lien avec la réalité économique.

Facilement analysée sur le plan théorique, cette distorsion commerciale due aux M.C.M. est beaucoup plus délicate à démontrer empiriquement sur la base des statistiques de prix : les prix constatés sur les marchés ne découlent pas seulement des phénomènes monétaires ; de plus, l'avantage commercial des pays à monnaies fortes ne se répercute pas totalement sur les cotations de marché. Enfin, il faut tenir compte de l'effet dépressif sur les prix français de la concurrence des pays à monnaie forte. Néanmoins, nous avons représenté sur les graphiques 1 et 2 l'évolution, en indice, des prix du porc français et de son principal concurrent, le porc hollandais. La base d'indexation choisie est la période juillet 68 - juin 69, antérieure à la crise monétaire et à tout mécanisme agri-monétaire.

GRAPHIQUES 1 et 2

ÉVOLUTION DES PRIX DU PORC EN FRANCE ET AUX PAYS-BAS ET INCIDENCE DES M.C.M.
(d'après statistiques Commission de la C.E.E.)



On constate, sur le graphique 1 :

- la divergence entre les prix du porc en France en FF (F) et aux Pays-Bas en florin (H florin)
- la dépréciation du FF vis à vis du florin, qui relève le prix du porc hollandais traduit en FF (H en FF) et réduit la divergence constatée précédemment. On notera que, sauf pour les années de forte dépréciation du FF (1970, 76 et 77) le prix du porc hollandais traduit en FF par le biais du taux de change reste inférieur au prix du porc français (en indice)

- la réduction du prix du porc hollandais importé qu'entraîne le M.C.M. et l'accentuation de la compétitivité hollandaise vis à vis du marché français, en particulier en 1974 et 1977. L'année 1976 est assez particulière, avec un ajustement quasi-parfait de H-mcm à F : les M.C.M. semblent dans ce cas précis remplir leur rôle, dans la mesure où la dépréciation brutale du FF ne s'est pas immédiatement répercutée sur les coûts et les prix de marché. Au contraire, en 1977 et 1978 le prix du porc baisse aux Pays-Bas (alors qu'il s'élève en France) et le M.C.M., proportionnel à la dépréciation du Franc, devient excessif. Le graphique 2 montre avec plus de précision (données mensuelles) l'adéquation apparemment satisfaisante des M.C.M. en 1976 et l'écart important qui s'est creusé en 1977 et 1978.

Distorsions de revenu

L'autre aspect des distorsions entraînées par le système agri-monnaire concerne le **coût de production** et donc le **revenu des producteurs**. Il s'agit bien d'une distorsion distincte de celle analysée ci-dessus au niveau du prix du porc : on pourrait (au moins en théorie) annuler la distorsion commerciale en ajustant en permanence le M.C.M. aux prix relatifs de marché, sans pour autant éviter la distorsion de coûts et revenus que nous envisageons maintenant. Les correctifs agri-monnaires ont été utilisés pour harmoniser les prix et non pour harmoniser les revenus. C'est toute la contradiction du mécanisme qui paraît ignorer qu'en économie de marché les revenus expliquent en grande partie les prix de vente. Or, les coûts de production qui, pour un prix de vente donné, déterminent le revenu, ne sont pas soumis à une correction monétaire. Dans le cas du porc, il se trouve qu'une partie (moins de 50%) du coût de production (les céréales) est soumise à M.C.M. et n'est que faiblement entraînée en hausse par la dépréciation monétaire (ou en baisse par l'appréciation) ; mais tous les autres éléments (plus de 50% du coût : autres matières premières, amortissements, salaires, etc...) subissent directement les effets d'une variation des taux de change. L'exemple le plus évident est celui du tourteau de soja, nécessairement importé, dont le prix en monnaie nationale est, ipso facto, influencé par la valeur de la monnaie. Le processus est cependant le même pour les autres éléments, avec sans doute des élasticités plus faibles et des décalages dans le temps.

Ainsi, pour un pays à monnaie dépréciée et à monnaie verte surévaluée (comme la France), la hausse des prix du porc et des céréales est freinée par les M.C.M., tandis que celle du soja, du bâtiment, des services, des salaires, etc... s'effectue librement.

Inversement, pour un pays à monnaie appréciée et à monnaie verte sous-évaluée (cas de la R.F.A. ou du Bénélux), le ralentissement dans l'évolution des prix est atténué par les M.C.M. pour le porc et les céréales, et s'exerce totalement pour les autres éléments.

D'où une distorsion dans l'évolution des revenus entre les pays selon leur "zone" monétaire. Ce n'est pas ici le niveau des M.C.M. qui est en cause, mais leur existence même. Quel que soit leur niveau, ils traduiront, avec des degrés variables, les mêmes effets puisqu'ils ne s'appliqueront jamais à l'ensemble des éléments du coût.

Le tableau suivant montre les divergences d'évolution, en tendance depuis 1972, des principaux éléments du coût en France, Pays-Bas et R.F.A.. En indice, un coût de production du porc a été reconstitué sur la base de 73% d'aliment, 8% de produits industriels, 9% de main-d'œuvre et 10% de divers assimilés au poste "services" dans l'indice général des prix (cette pondération, proche de la réalité en France ne constitue qu'une approximation pour les deux autres pays).

On constatera :

- une hausse du coût de production beaucoup plus rapide en France qu'au Pays-Bas et qu'en R.F.A.
- une évolution plus lente du prix du porc dans les trois pays, surtout pour les deux pays à monnaie forte,
- enfin, une diminution beaucoup plus forte en France du rapport :

Prix du Porc

Coût de production

, rapport que nous utiliserons comme indicateur de revenu.

Le graphique n° 3 illustre ces constatations, année par année, pour chacun des trois pays considérés.

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DES PRIX ET REVENU ENTRE 1972 et 1977 (en monnaies nationales courantes).
Les % sont calculés sur la tendance obtenue par ajustement linéaire.

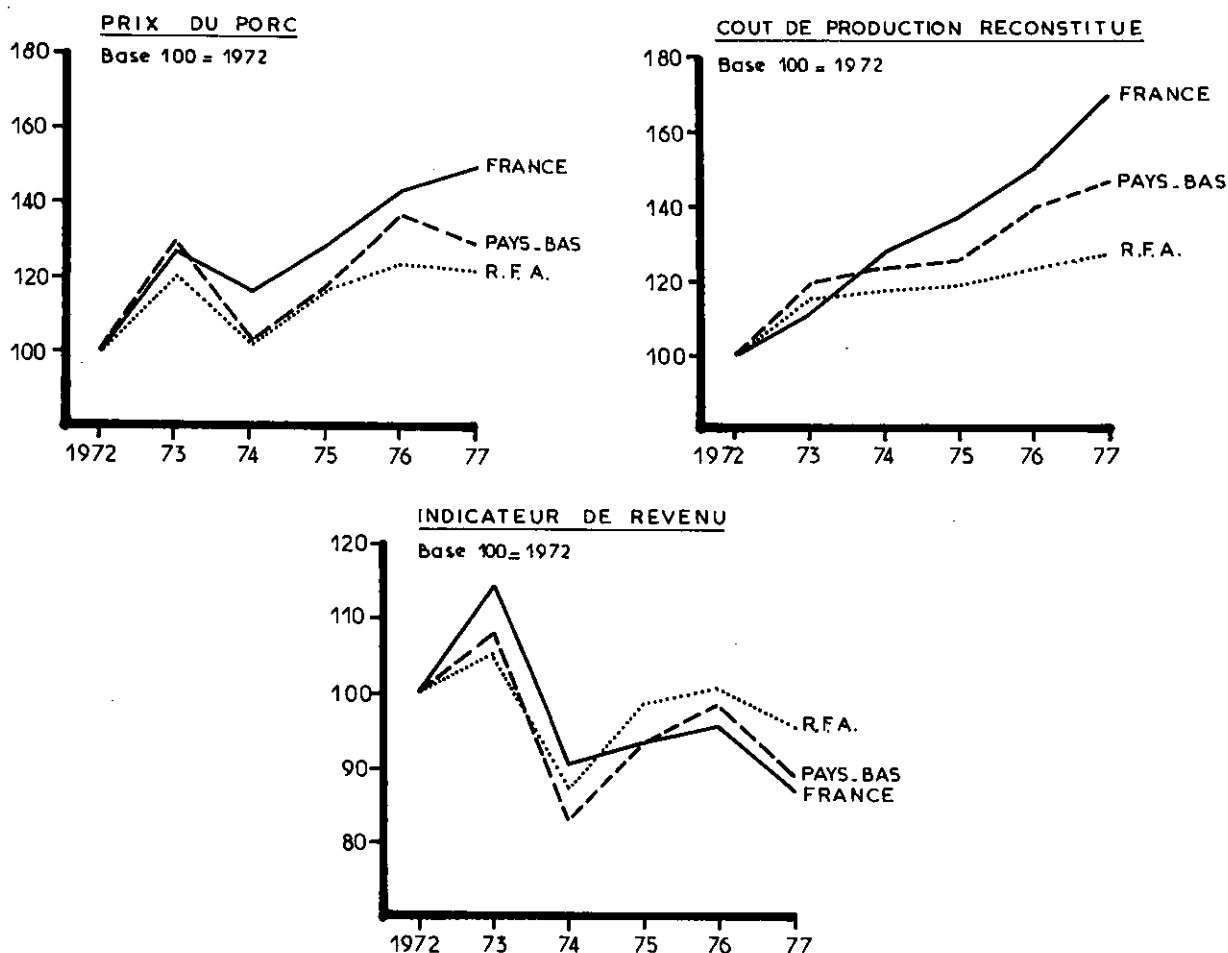
VARIATIONS EN %	FRANCE	PAYS-BAS	R.F.A.
Orge	+ 54	+ 40	+ 14
Maïs	+ 67	+ 36	+ 38
Tourteau soja	+ 22	- 4	+ 7
Aliment porc	+ 64	+ 31	+ 17
Produits industriels	+ 62	+ 48	+ 30
Coût de la main d'œuvre	+ 106	+ 82	+ 53
Services	+ 75	+ 66	+ 34
A = Coût de production reconstitué (*)	+ 68	+ 40	+ 23
B = Prix du porc	+ 41	+ 25	+ 19
$\frac{B}{A}$ = Indicateur de revenu	- 16	- 11	- 3

D'après statistiques EUROSTAT.

(*) sur la base de 73 % aliment et 8 % produits industriels + 9 % main d'œuvre + 10 % services.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION COMPARÉE DU COUT, DU PRIX DU PORC ET DE L'INDICATEUR DE REVENU
(en monnaies nationales)

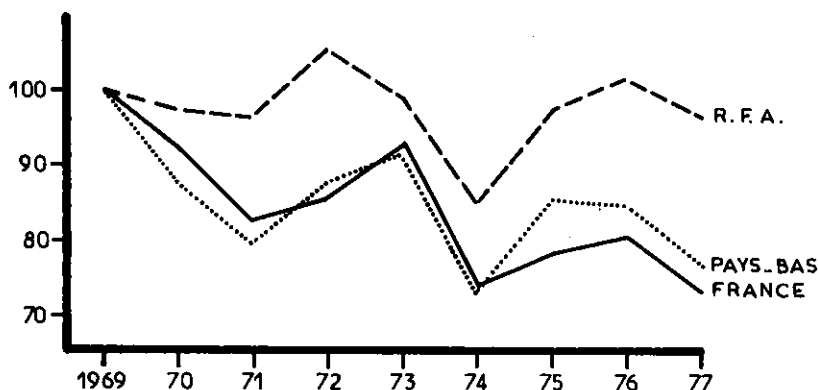


Sur la période la plus longue permise par les statistiques disponibles, 1969-77, le graphique n° 4 présente l'évolution comparée du rapport du prix du porc au seul prix de l'aliment complet pour porcs à l'engrais. On constate une détérioration plus importante en France qu'aux Pays-Bas et surtout qu'en R.F.A., avec une accentuation de la divergence à partir de 1973.

GRAPHIQUE 4

$$\frac{\text{PRIX DU PORC}}{\text{PRIX ALIMENT PORC}}$$

 RAPPORT
 BASE 100 = 1969



Malgré toutes les réserves qu'il faut faire sur la représentativité et la comparabilité des statistiques, les divergences observées précédemment sont assez importantes pour que l'on puisse considérer comme démontrées les distorsions de concurrence engendrées par la crise monétaire et les correctifs appliqués. L'ajustement plus rapide des parités vertes aux parités réelles, avec pour conséquence des M.C.M. dégressifs et de moindre ampleur, aurait sans doute permis de réduire ces distorsions de prix et de revenus. Toutefois, la limitation, voire la suppression, des M.C.M. entraînerait aussi une hausse des prix des céréales dans les pays à monnaie faible et une baisse dans les pays à monnaie forte, de sorte que la question reste posée de savoir si, en l'absence de M.C.M., la modification des prix du porc n'aurait pas été compensée par la modification du coût. La partie suivante tente d'apporter à ce sujet quelques éléments de réponse.

II - ÉVOLUTION DES PRIX ET REVENUS EN ABSENCE DE M.C.M.

La démonstration des distorsions engendrées par les M.C.M. ne nous fournit pas pour autant une évaluation quantifiée de celles-ci. Nous tentons ci-après cette évaluation en simulant l'évolution des prix des produits réglementés en l'absence de mécanisme agri-monnaire. La comparaison entre cette évolution simulée et l'évolution réelle nous fournira les éléments d'évaluation des effets des M.C.M.

L'étude sur la période 1972-1977, soit six années au cours desquelles s'est déroulée et accentuée la crise monétaire. L'année 1972 constitue une assez bonne base, exempte de graves bouleversements des taux de changes (création du serpent en mars 1972) et de prix, aussi bien pour le porc que pour les différentes matières premières. Les années antérieures à 1972 sont moins riches en statistiques et plus confuses quant à l'application des correctifs monétaires (en particulier en R.F.A., où une déduction de T.V.A. exceptionnelle a été autorisée pour compenser la suppression des M.C.M.)

Les moyennes annuelles ont été utilisées afin de faciliter et le recueil et le traitement des données ; les conclusions tirées de cette étude pourraient toutefois être affinées par un travail en base mensuelle.

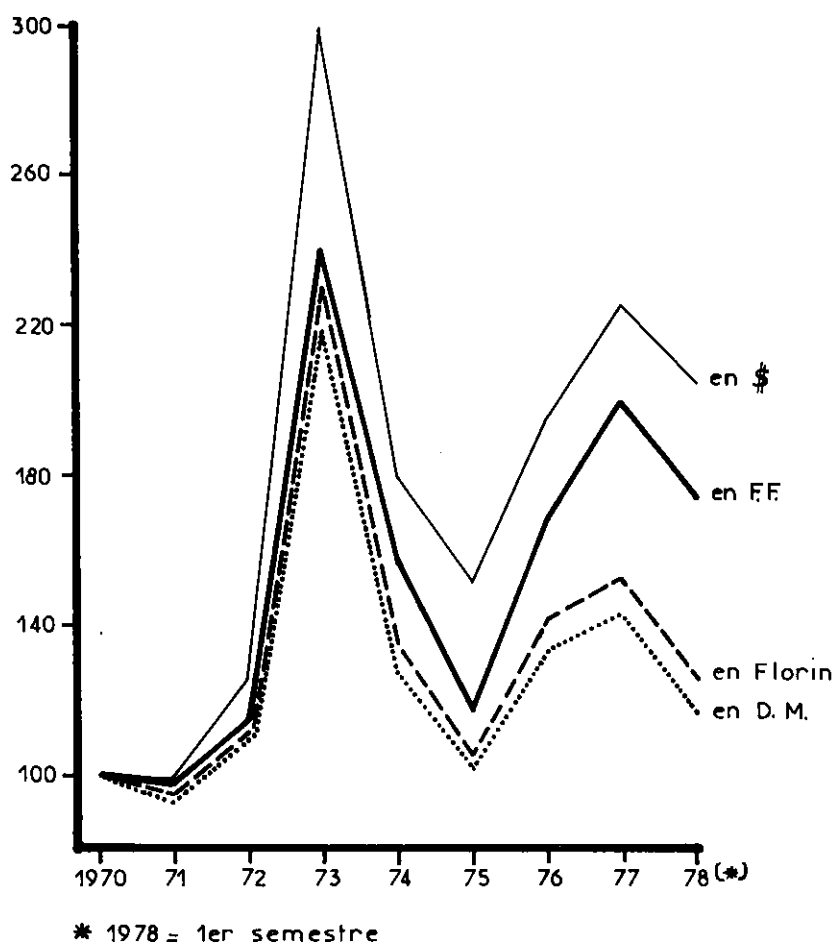
Nous envisageons successivement l'évolution simulée du coût de production, du prix du porc et du revenu des producteurs.

A. Evolution du coût de production en absence de M.C.M.

1 - Coût des facteurs non réglementés : nous ferons l'hypothèse que l'ajustement des taux verts aux taux réels ne modifierait pas l'évolution constatée du prix des facteurs non réglementés. Cette hypothèse, fort vraisemblable pour le coût des investissements, de la main-d'œuvre et les frais divers, pourrait être discutée au niveau du prix de l'aliment : certaines substitutions aux céréales pourraient se produire et entraîner quelques variations de prix. L'utilisation accrue de manioc et d'autres sources d'énergie (y compris le tourteau de soja) modifierait alors le prix de l'aliment. En première approche, nous négligerons ce phénomène qui de toutes façons, resterait limité en raison des contraintes techniques de formulation (taux de M.A.T.) et de conservation (problèmes myco bactériologiques du manioc) et en raison d'une possible détérioration des performances d'élevage.

Le coût des facteurs non réglementés suit donc, dans notre hypothèse, la même évolution que celle indiquée dans la première partie (cf. Tableau 1), avec de profondes divergences entre la France et les deux pays à monnaie forte considérés : R.F.A. et Pays-Bas.

GRAPHIQUE 5
PRIX DU TOURTEAU DE SOJA 44 C.A.F. ROTTERDAM
exprimé en U.S. dollar, F.F., Florin et D. Mark - Base 100 = 1970



Le graphique n° 5 montre la formation de ces divergences au cours du temps (depuis 1970) et leur importance pour le prix du tourteau de soja. Il s'agit du prix C.A.F. à Rotterdam libellé en U.S. Dollar et traduit en monnaies nationales par le taux des changes réels. La légère appréciation du franc par rapport au dollar a permis de limiter la hausse du soja en France, mais de façon sensiblement moins importante qu'aux Pays-Bas et en R.F.A.

Pour le soja, comme pour les autres éléments de coût non réglementés, la dépréciation du franc français vis à vis des monnaies fortes de la C.E.E. entraîne - et continuerait d'entraîner en absence de M.C.M. - des distorsions de coûts entre les pays.

2 - Coût des facteurs réglementés : les céréales

L'absence de mécanisme agri-monnaire aurait très probablement modifié le prix des céréales, élément important de l'aliment porc et donc du coût de production.

En effet, le prix de marché des céréales est étroitement lié aux prix officiels de campagne décidés au niveau communautaire. L'existence, pour ces produits, d'un système d'intervention permanente et d'une protection communautaire très efficace explique la forte corrélation observée entre prix d'intervention et prix de marché pour l'orge et entre prix de seuil et prix de marché pour le maïs (dont la C.E.E. est importatrice).

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse d'un rapport prix de marché/prix officiels constants dans le cas d'une modification des prix officiels.

Or, en absence de taux verts, les prix officiels auraient été différents (en Unité de Compte : U.C.). Les résultats de la méthode dite "objective" de fixation des prix officiels sont en effet, chaque année, corrigés par les ajustements de taux verts décidés. Les négociations se déroulent selon la formule du "paquet", où hausses de prix en UC et valeurs nationales de l'UC sont considérées conjointement.

Dans ces conditions, nous sommes amenés à déterminer l'évolution possible des prix officiels en UC en absence de taux verts distincts des taux "réels". La valeur réelle de l'UC étant, pour chaque monnaie nationale, celle de l'E.U.R. (*). Lors de la fixation des prix officiels, les pays à monnaie appréciée demanderaient une hausse supérieure à celle obtenue dans la réalité, pour compenser la dépréciation de l'E.U.R. et défendre le revenu de leurs producteurs. Inversement, les pays à monnaie dépréciée proposeraient de limiter les hausses en unité de compte de façon à compenser l'appréciation de celle-ci et à modérer les effets inflationnistes.

Dans une telle négociation, deux forces principales s'opposeraient en fonction desquelles le nécessaire compromis interviendrait : celle représentée par la R.F.A., pays à monnaie forte dont la production céréalière est non négligeable, et celle représentée par la France, pays céréalier à monnaie fortement dépréciée.

Nous fixerons une hypothèse haute et une hypothèse basse pour l'évolution des prix officiels des céréales de la façon suivante :

- hypothèse haute : la R.F.A. ne consent à **aucune baisse des prix officiels traduits en DM**, par rapport aux niveaux réalisés ; ce qui signifie une hausse des prix en UC proportionnelle à l'appréciation du DM.

$$\text{Hypothèse haute (UC)} = \text{prix réalisé (UC)} \times \frac{\text{UC en DM}}{\text{EUR en DM}}$$

- hypothèse basse : la France ne consent à **aucune hausse des prix officiels traduits en FF**, par rapport aux niveaux réalisés ; ce qui signifie une baisse des prix en UC proportionnelle à la dépréciation du FF.

$$\text{Hypothèse basse (UC)} = \text{réalisé (UC)} \times \frac{\text{UC en FF}}{\text{EUR en FF}}$$

On applique alors ces deux hypothèses à chacun des trois pays considérés, en tenant compte des réajustements des taux verts ; le tableau ci-après donne le mode de calcul des coefficients de hausse en monnaies nationales, par rapport aux niveaux réalisés.

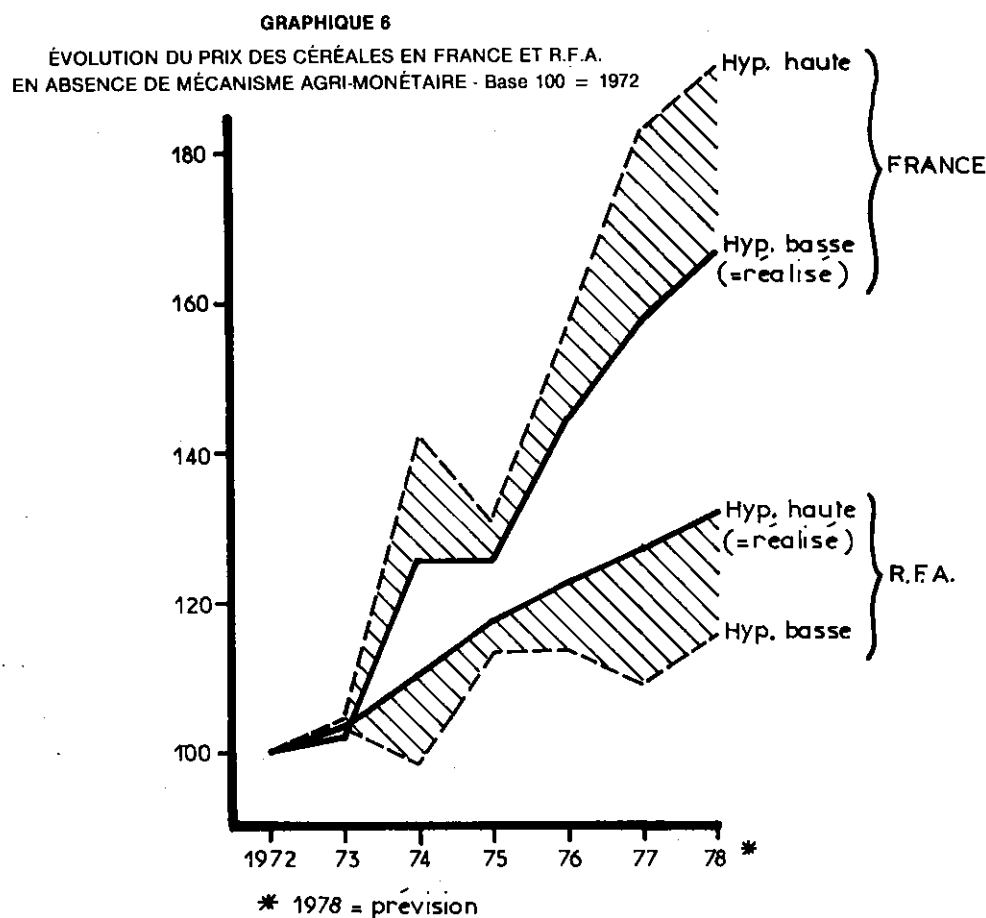
Kx désigne le rapport $\frac{\text{EUR}}{\text{UC}}$ pour le pays x (F = France, H = Pays-Bas).

(*) EUR : unité de compte basée, pour les monnaies du serpent sur les taux "centraux" officiels et, pour les monnaies flottantes sur les taux moyens du marché des changes. En l'absence d'UC "verte", l'EUR. aurait été utilisée comme unité de compte. Les taux des MCM correspondent (approximativement pour les monnaies flottantes) à l'écart EUR/UC verte.

Rapports $\frac{\text{Simulé}}{\text{Réalisé}}$	C.E.E. (UC)	R.F.A. (D.M.)	FRANCE (F.F.)	PAYS-BAS (Florin)
Hypothèse haute	$\frac{1}{K_{RFA}}$	1	$\frac{K_F}{K_{RFA}}$	$\frac{K_H}{K_{RFA}}$
Hypothèse basse	$\frac{1}{K_F}$	$\frac{K_{RFA}}{K_F}$	1	$\frac{K_H}{K_F}$

Les résultats sont représentés pour la France et la R.F.A., par le graphique n° 6. Ils portent sur une série "céréales" composée de maïs pour 60 % et d'orge pour 40 %.

On notera que la divergence constatée dans la réalité s'accroîtrait notablement en l'absence de taux verts, quelle que soit l'hypothèse. Les taux d'augmentation pour la période 1972-1977 sont donnés pour les 3 pays dans le tableau n° 2.



3 - Coût de production

Comme en première partie de cette étude, nous avons reconstitué un coût de production sur la base de : aliment 73 %, amortissement 8 %, main-d'œuvre 9 % et frais divers 10 %.

L'évolution du prix de l'aliment a été reconstituée en tenant compte d'une pondération de 50 % en valeur pour les céréales, issues et dérivés de céréales dont les prix sont fortement corrélés.

Remarquons que cette pondération, proche de la réalité en France, constitue une surestimation pour la R.F.A. et surtout pour les Pays-Bas. Un taux de 40 % en R.F.A. et de 30 % aux Pays-Bas serait une meilleure approximation, compte tenu de l'incorporation importante de manioc, en particulier.

La pondération de 50 % conduit à surestimer légèrement la baisse du prix de l'aliment due à la suppression des taux verts en RFA et Pays-Bas. Mais inversement, la baisse du prix des céréales pourrait conduire ces pays à en incorporer davantage, d'où un effet contraire qui compense en partie le précédent.

En France, par contre, la hausse plus forte du prix des céréales pourrait induire une moindre incorporation au profit des substituts.

Le tableau n° 2 récapitule les résultats de l'évolution simulée du prix des céréales, de l'aliment porc et du coût de production pour les 3 pays considérés en hypothèses haute, basse et moyenne.

TABLEAU N° 2

ÉVOLUTION SIMULÉE DES COÛTS DE PRODUCTION ENTRE 1972 ET 1977 EN L'ABSENCE DE MÉCANISME AGRIMONÉTAIRE

% calculés sur la tendance h1 = hypothèse haute, h2 = hypothèse basse, ϕ = hypothèse moyenne.

Variations en % 1977 / 1972	FRANCE			PAYS-BAS			R.F.A.		
	h1	h2	ϕ	h1	h2	ϕ	h1	h2	ϕ
Prix des céréales	+ 84	+ 61	+ 73	+ 38	+ 22	+ 30	+ 28	+ 13	+ 21
Aliment porc	+ 75	+ 64	+ 69	+ 32	+ 24	+ 28	+ 17	+ 11	+ 14
Autres coûts de production	+ 81			+ 66			+ 39		
Coût de production reconstitué	+ 76	+ 68	+ 72	+ 40	+ 35	+ 37	+ 23	+ 18	+ 20

En comparant les résultats du tableau n° 2 aux évolutions constatées dans le tableau n° 1, on notera que, par rapport à la hausse réalisée :

- la hausse simulée des céréales est supérieure de 11 points en France pour toute la période 72-77 (en hypothèse moyenne) et inférieure de 7 points en R.F.A. et Pays-Bas
- en prix d'aliment, la hausse est supérieure de 5 points en France et inférieure de 3 points en R.F.A. et Pays-Bas
- en coût de production total, la hausse est supérieure de 4 points en France et inférieure de 3 points dans les deux autres pays.

L'absence de mécanisme agri-monétaire aurait donc accentué les divergences d'évolution du coût de production entre la France d'une part, la R.F.A. et les Pays-Bas d'autre part (en monnaies courantes).

B. Evolution du prix du porc en absence de M.C.M.

Le marché du porc est fondamentalement différent du marché des céréales. L'absence d'intervention et de prix garantis rend inadapté, pour le prix du porc, le raisonnement suivi pour le prix des céréales.

Le prix de base et le prix d'intervention (85 à 92 %) du prix de base n'ont en effet qu'une faible signification : aucun achat d'intervention n'a eu lieu depuis la création du Marché Commun (à deux fugitives exceptions près) ; les aides au stockage privé ont été limitées et n'ont eu qu'une incidence minime sur les prix : enfin la conjoncture de 1978, avec des prix de marchés très inférieurs au prix de base sans que des mesures substantielles de soutien des cours soient décidées prouve, s'il en était besoin, l'inefficacité du prix de base. La modification de celui-ci, induite par des ajustements monétaires, n'aurait probablement aucun effet sur les prix de marché.

Plus importante serait sans doute la modification de la protection communautaire (prix d'écluse + prélèvement) rendant les importations hors C.E.E. plus coûteuses pour les pays à monnaie faible et moins coûteuses pour les pays à monnaie forte. Toutefois, compte tenu du faible niveau des échanges C.E.E. - pays tiers, nous négligerons cette incidence. D'ailleurs, la suppression des correctifs monétaires conduirait probablement la C.E.E. à modifier les prix officiels, de façon à ce que la protection communautaire réelle ne soit guère modifiée globalement, afin d'éviter la formation d'excédents de production. Le résultat le plus vraisemblable, dont nous ne tiendrons pas compte ici, serait une légère incidence à la baisse des cours dans les pays à monnaie forte.

Négligeant l'influence des prix officiels, nous admettons que le marché du porc est de type parfaitement libéral, où le prix résulte de la confrontation offre-demande. Le prix d'équilibre tend à s'ajuster au niveau des prix d'offre les plus bas, et ce d'autant plus que la saturation du marché européen (offre C.E.E. $\approx$ demande C.E.E.) accentue le jeu de la concurrence.

Le pays offreur (net) le plus important, dont la compétitivité en matière de prix est la plus forte est, sans conteste possible, les Pays-Bas. Ce pays constitue le "pivot" de notre simulation, à partir duquel nous détermineront l'évolution des prix en France et en R.F.A. (1).

Le mécanisme agri-monnaire a entraîné une modification des prix du porc hollandais importé tant en France qu'en R.F.A. L'écart entre le prix réalisé et le prix qui découlerait des taux réels de change est égal à la somme des M.C.M. appliqués dans les échanges :

- entre Pays-Bas et France = somme des M.C.M. français et hollandais ($\sum \text{MCM F}$).
- entre Pays-Bas et R.F.A. = différence entre MCM allemands et hollandais, le MCM de ces deux pays à monnaie forte étant "négatif" ($\sum \text{MCM D}$).

L'absence de mécanisme agri-monnaire, supprimant de tels écarts, aurait modifié les prix intérieurs. La question posée étant de savoir dans quelle mesure cette modification se serait opérée. Nous envisagerons deux hypothèses extrêmes, en désignant par k le coefficient de transmission des écarts considérés sur les prix intérieurs des pays importateurs.

Hypothèse forte : effet d'entraînement total. $k = 1$.

Cette hypothèse revient à répercuter la totalité des MCM sur le prix intérieur, c'est-à-dire à considérer que le prix du porc importé fixe automatiquement le prix intérieur. Processus très maximaliste et peu vraisemblable mais qui constitue notre hypothèse forte.

Le prix intérieur français se trouve relevé de la quantité $\sum \text{MCM F}$, tandis que le prix intérieur allemand est diminué de $\sum \text{MCM D}$. Le prix intérieur hollandais reste inchangé.

Hypothèse faible : effet d'entraînement partiel. $k = 0,6$.

La variation du prix du porc hollandais importé ne se répercute que partiellement sur les prix intérieurs. Ainsi le prix français est relevé de $0,6 \sum \text{MCM F}$ et le prix allemand diminué de $0,6 \sum \text{MCM D}$.

Quant au prix hollandais, on peut penser qu'il absorbera une partie de l'ajustement des prix relatifs vis à vis de ses débouchés pour maintenir sa compétitivité : baisse de $0,4 \sum \text{MCM F}$ vis à vis de la France et hausse de $0,4 \sum \text{MCM D}$ vis à vis de la R.F.A. (2). Soit une variation moyenne de $0,4 (\sum \text{MCM D} - \sum \text{MCM F})$.

Remarques :

- Les coefficients $k = 1$ et $k = 0,6$ seront considérés comme les limites supérieures et inférieures de l'effet d'entraînement du prix par la suppression des MCM. Notons toutefois que de nombreuses analyses économiques récentes concluent à une élasticité plus forte à la hausse (en cas de dépréciation) qu'à la baisse (en cas d'appréciation). Il y a lieu également de penser que cette élasticité varie selon le signe et l'importance relative de la balance commerciale : forte en situation de déficit, faible en situation d'excédent.
- Nous n'avons pas introduit de décalages dans le temps entre les variations monétaires et les variations de prix induites. L'effet d'entraînement est supposé immédiat, ce qui est probablement faux. Toutefois, l'erreur est minimisée par l'utilisation de données annuelles qui, par le lissage qu'elle représente, absorbe en partie les décalages. De plus, les principaux effets d'entraînement appliqués ici portent sur des prix d'importation (France et R.F.A.) ; or les études dans ce domaine s'accordent à considérer que les décalages sont beaucoup plus faibles pour les produits importés (quelques semaines à quelques mois) que pour des produits exportés (de quelques trimestres à deux ans).

(1) Il serait judicieux d'introduire la Belgique comme élément complémentaire, au moins pour la détermination des prix français. Par souci de simplification, nous omettrons cet élément, ce qui revient à considérer que l'évolution des prix en Belgique est parallèle à celle des prix néerlandais. Ce qui d'ailleurs correspond approximativement à la réalité ; de plus les taux de MCM belge et néerlandais sont identiques.

(2) Remarquons à ce sujet que les données statistiques permettent difficilement de distinguer les prix d'offre néerlandais selon les destinations. On peut imaginer qu'un ajustement monétaire s'effectue dans les prix réels des transactions (dans le cas présent : prix plus élevés pour la R.F.A. et plus bas pour la France).

- Nous avons supposé les volumes de production et les flux commerciaux constants. Il est probable que la modification des prix relatifs que nos hypothèses impliquent aurait entraîné une modification des volumes produits dans chaque pays et de la structure des échanges. Le développement de la production porcine en R.F.A. et aux Pays-Bas aurait pu être freiné, au profit d'une croissance plus soutenue en France. D'où une évolution des prix vraisemblablement différente de celle considérée ici. Un modèle dynamique, dont les équations resteraient fortement hypothétiques, pourrait être envisagé, mais dépasse le cadre simplifié de la présente étude.

Résultats :

Le Tableau n° 3 présente pour la période 1972-77, l'évolution tendancielle des prix pour les hypothèses forte, faible et moyenne dans chacun des trois pays.

TABEAU 3
ÉVOLUTION DU COUT DE PRODUCTION, DU PRIX DU PORC ET DU REVENU DES PRODUCTEURS ENTRE 1972 ET 1977
EN L'ABSENCE DE MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE — % CALCULÉS SUR LA TENDANCE

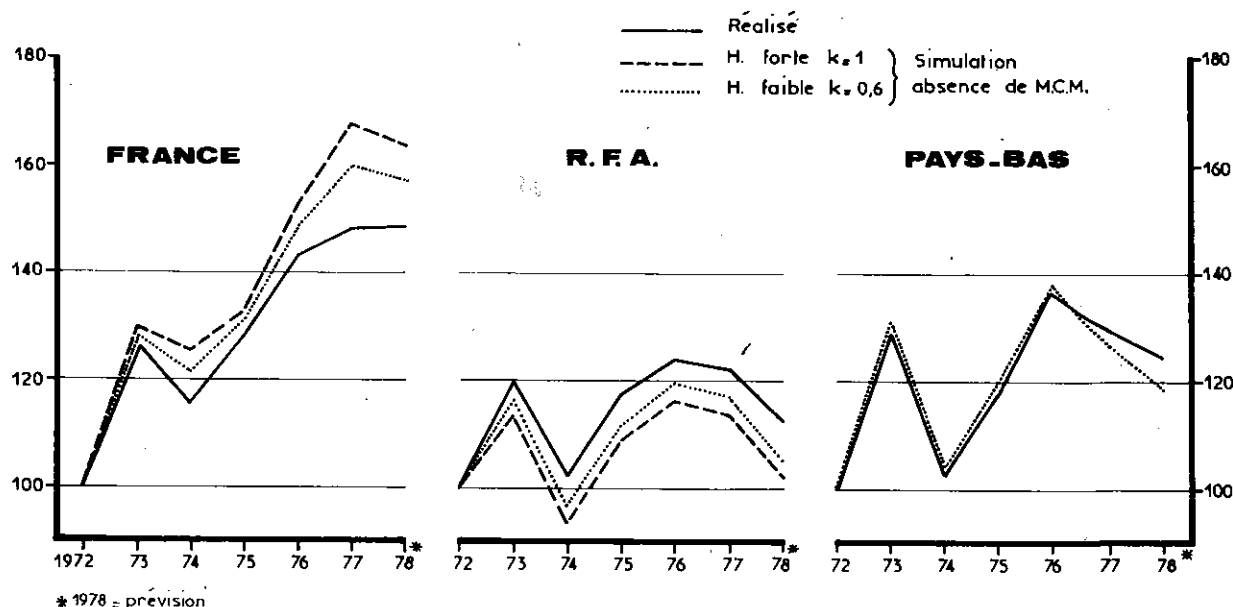
Variations en % 1977 / 1972	FRANCE			PAYS-BAS			R.F.A.		
	h1	h2	ϕ	h1	h2	ϕ	h1	h2	ϕ
A = Coût de production; reconstitué	+ 76	+ 68	+ 72	+ 40	+ 35	+ 37	+ 23	+ 18	+ 20
B = Prix du Porc	+ 56	+ 50	+ 53	+ 25	+ 22	+ 24	+ 15	+ 12	+ 14
$\frac{B}{A}$ = Indicateur Revenu	- 11	- 11	- 11	- 11	- 10	- 10	- 7	- 4	- 6

En se rapportant au tableau n° 1, on constatera que la hausse simulée moyenne, par rapport à la hausse réalisée est :

- supérieure de 12 points en France (de 9 à 15)
- inférieure de 5 points en R.F.A. (de 4 à 6)
- inférieure de 1 point aux Pays-Bas (de 0 à 3)

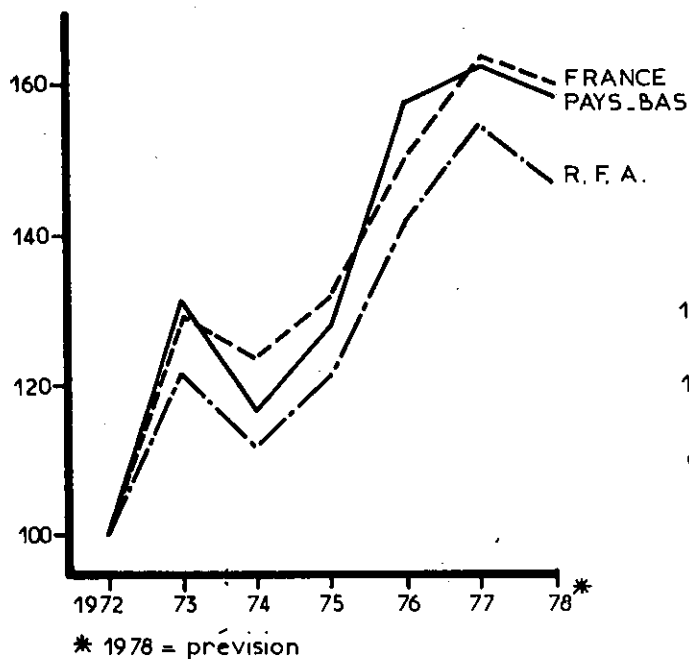
Le graphique n° 7 illustre les écarts d'évolution réalisé/simulé pour chaque année dans les trois pays. Comme pour le coût de production, nous observons que l'absence de taux verts aurait accentué les divergences d'évolution du prix du porc entre les trois pays, prix exprimés en monnaies nationales. Bien entendu, en appliquant les taux de change réels, ces divergences sont sensiblement atténuées (graphique n° 8).

GRAPHIQUE 7
ÉVOLUTION DES PRIX DU PORC EN FRANCE, R.F.A. ET PAYS BAS EN ABSENCE DE MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE
Base 100 = 1972



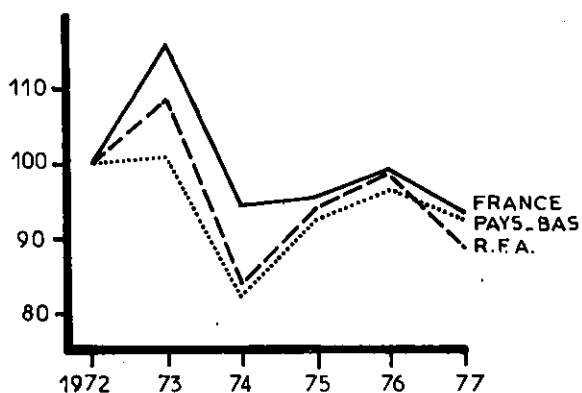
GRAPHIQUE 8

PRIX DU PORC FRANÇAIS, ALLEMAND ET NÉERLANDAIS
EN F.F. EN ABSENCE DE MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE
(Hypothèse moyenne) Base 100 = 1972



GRAPHIQUE 9

INDICATEUR DE REVENU EN ABSENCE DE
MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE
Base 100 = 1972



C. Evolution du revenu des producteurs en absence de MCM

Comme dans la première partie, nous utiliserons le rapport :

$\frac{\text{Prix du porc}}{\text{Coût de production}}$ comme indicateur de revenu des producteurs. Ce rapport masque les gains

de productivité obtenus sur la période, de sorte que son évolution est moins intéressante en elle-même que la comparaison de son évolution - par rapport au réalisé ou par rapport à celle des autres pays - (en supposant des gains de productivité identiques dans chaque pays).

On observera que nos hypothèses d'évolution des coûts et des prix en absence de mécanisme agri-monnaire aboutissent à une plus grande harmonisation dans l'évolution du revenu des producteurs dans les trois pays. Un certain regroupement des situations s'opère, particulièrement net pour la France et les Pays Bas dont l'évolution du rapport de prix est semblable.

Une divergence, bien que considérablement amoindrie, subsiste encore entre la R.F.A. et ses deux partenaires. La cause doit être recherchée au niveau du coût des céréales dont la hausse serait ralentie par la suppression des taux verts (en hypothèse moyenne) ; de plus, l'évolution très modérée des autres coûts maintient pour ce pays un avantage relatif appréciable.

L'évaluation en montants absolus de l'incidence du mécanisme agri-monnaire peut être faite en calculant les écarts de prix (simulé-réalisé) et leur incidence sur le coût de production et le revenu par porc (voir tableau n° 4).

TABLEAU 4

FRANCE : ECARTS DE PRIX ET REVENU ENTRE LES NIVEAUX RÉALISÉS ET LES NIVEAUX SIMULÉS EN ABSENCE DE MÉCANISME AGRI-MONÉTAIRE (hypothèse moyenne). CALCULS EFFECTUÉS EN FRANCS COURANTS, POUR UN PORC DE 78 KG-CARCASSE CONSOMMANT 250 KG DE CÉRÉALES + ISSUES

ÉCARTS SIMULÉ – RÉALISÉ	1973	1974	1975	1976	1977	1978 PRÉVISION
Ecart prix des céréales+ issues F/quintal	2,8	+ 7,6	+ 4,2	+ 6,6	+ 11,0	+ 10,8
Ecart prix du porc F/100 kg carc.	+ 10,3	+ 39,5	+ 18,9	+ 35,8	+ 74,6	+ 61,0
Ecart coût de production/porc en F	+ 7,0	+ 19,0	+ 10,5	+ 16,5	+ 27,5	+ 27,0
Ecart prix de vente/porc en F	+ 8,0	+ 30,8	+ 14,7	+ 27,9	+ 58,2	+ 47,6
Ecart de revenu/porc en F	+ 1,0	+ 11,8	+ 4,2	+ 11,4	+ 30,7	+ 20,6
Ecart de revenu en % du prix du porc	+ 0,2	+ 2,5	+ 0,8	+ 2,0	+ 4,9	+ 3,4

La perte de revenu des producteurs français, assez limitée en 1973 et 1975, atteint un niveau appréciable en 1974 et 1976 (de 2 à 2,5 % du prix du porc) ; le maximum est atteint en 1977 (30,7 F par porc) tandis qu'en 1978 s'opère un début de normalisation grâce aux ajustements monétaires décidés en mai (plus substantiels toutefois pour les porcs que pour les céréales).

En supposant le volume de production français inchangé, la perte globale de revenu de la branche porcine atteint les niveaux suivants :

1973 : 16,8 millions de F	1976 : 200,7 millions de F
1974 : 200,4 millions de F	1977 : 556,0 millions de F
1975 : 73,1 millions de F	1978 : 379,0 millions de F (prévision)

L'ampleur de ces pertes, même en tenant compte d'un taux d'erreur important, nous amène à évoquer le ralentissement constaté de la production porcine en France au cours des dernières années. En particulier en 1977, un revenu supplémentaire de plus de 500 millions de F aurait permis un investissement additionnel d'environ 50 000 truies (10 000 F par place de truie naisseur-engraisseur) correspondant à une augmentation de 4 % du cheptel national.

L'évaluation de l'écart de revenu pour les deux pays à monnaie forte, R.F.A. et Pays Bas, a été effectuée de la même façon que pour la France, en utilisant les hypothèses moyennes de simulation et en supposant une consommation de 250 kg de céréales + issues par porc de 78 kg carcasse (tableau n°5).

TABLEAU 5

ÉCART DE REVENU (SIMULÉ-RÉALISÉ) EN R.F.A. ET AUX PAYS BAS

ÉCARTS DE REVENU SIMULÉ-RÉALISÉ	1973	1974	1975	1976	1977	1978 PRÉVISION
PAYS-BAS en florins/porc produit	- 0,3	- 0,1	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,9	+ 4,0
en % du prix du porc	- 0,1	- 0,0	+ 0,0	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,5
R.F.A. en D.M./porc produit	- 8,1	- 7,9	- 12,3	- 6,8	- 3,3	- 1,1
en % du prix du porc	- 2,8	- 3,3	- 4,5	- 2,3	- 1,2	- 0,4

On observera que la gain obtenu par la R.F.A. grâce à l'application des taux verts est maximum en 1974 et 1975, en raison des correctifs monétaires particulièrement élevés au cours de ces deux années.

Remarquons par ailleurs que notre simulation aboutit pour les Pays Bas à un gain négligeable de 1973 à 1976, mais au contraire à une perte de revenu en 1977 et 1978 : la baisse du prix des céréales (par rapport aux prix réalisés) résultant de l'abandon des taux verts aurait été, pour ce pays, supérieure à la baisse des prix du porc. Il est vrai que ces calculs surestiment pour ce pays le taux d'incorporation de céréales ; en l'absence de MCM, ce taux aurait sans doute été modifié au détriment du manioc.

CONCLUSION

La création des correctifs monétaires, répondant initialement à un objectif d'unicité des prix dans la Communauté, a entraîné de profondes distorsions entre les pays :

- distorsion commerciale, au niveau du prix du porc lui-même en raison de l'inadéquation des MCM aux prix relatifs,
- distorsions de revenu, en raison des divergences monétaires qui affectent nécessairement les éléments de coût non "protégés" par les MCM.

Les hypothèses faites dans la 2^e partie de cette étude quant à l'évolution des prix et revenus en absence de "taux verts" montrent que :

- la divergence des prix du porc aurait été accentuée en monnaies nationales, mais fortement réduite en termes "réels" par l'application des cours de change,
- le revenu des producteurs aurait connu une évolution plus homogène dans les différents pays de la Communauté. Le ralentissement de la baisse du rapport :

Prix du Porc

Coût de production

dans les pays à monnaie faible et inversement, son accélération dans les pays à monnaie forte aurait permis de réduire les divergences de revenu.

L'argument (qui constitue le fondement du mécanisme agri-monétaire) selon lequel les producteurs sont avantagés par la dépréciation de leur monnaie ou handicapés par son appréciation semble devoir être sérieusement mis en doute. S'il reste fondé dans le très court terme (quelques semaines) et autorise l'application de MCM lors de brutales variations de change, il perd très rapidement toute justification (au moins pour la production porcine).

Au contraire, l'exemple de la R.F.A. montre bien l'avantage que procure en moyen et long terme l'appréciation d'une monnaie, en particulier pour une branche importatrice telle que la production porcine dans ce pays.

L'harmonisation des conditions de production dans la Communauté n'est donc sans doute pas possible tant que subsistent les fluctuations monétaires et le morcellement de l'espace économique européen qu'elles impliquent.

Loin de justifier le mécanisme de correctifs mis en place, cette harmonisation devrait au contraire, si nous suivions les conclusions de cette étude, nécessiter une politique de transferts judicieusement dosés des pays à monnaie forte vers les pays à monnaie faible. L'inverse s'est produit, avec des conséquences encore difficiles à mesurer.

BIBLIOGRAPHIE

- Effets économiques du système agri-monétaire. Commission des Communautés Européennes février 1978.
- Les Montants Compensatoires et le Marché Commun Agricole. H.J. BLOCK, Agrarwirtschaft (traduction A. ADDA - INRA) - janvier 1975.
- Désordres monétaires et politique agricole commune. M. BENTOLILA, Cahiers du B.A.C. - mai 1978.
- Les Montants Compensatoires Monétaires et la politique agricole commune. F. CLERC. Economie et Finances Agricoles, C.N.C.A. - janvier 1977.
- Les effets des Montants Compensatoires Monétaires - Revue de la Concurrence et de la Consommation Ministère de l'Economie - septembre 1978.
- Le flottement des monnaies. H. BOURGUINAT. P.U.F. - 1977.
- A.G.P.M. Informations - Spécial M.C.M. - janvier 1978.
- Baromètre porc. Les Montants Compensatoires Monétaires. I.T.P. - mars 1978.
- Statistiques EUROSTAT. Commission des Communautés Européennes. S.C.E.E.S.